

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

CANTON DE SERRIS

COMMUNE DE CRECY LA CHAPELLE

N°72/2016

OBJET : RESERVATION STATIONNEMENT PARKING DE LA POSTE ET RUE DU GENERAL
LECLERC

Le Maire de Crécy la Chapelle,

CONSIDERANT la demande présentée par la Société TETRA Média Fiction de réserver des places de stationnement afin d'installer une cantine sur le parking de la Poste et installer un camion technique face au 37 Rue du Général Leclerc pour le tournage de la série Un Village Français du 11 au 14 avril 2016,

VU, l'article L 2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

A R R E T E

ARTICLE 1^{er} Des places de parking seront réservées sur le petit parking de La Poste et face au 37 Rue du Général Leclerc du 11 avril 2016 à 06 h 00 au 14 avril 2016 à 20 h 00.

ARTICLE 2^{ème} Le stationnement des camions de la société TETRA MEDIA est autorisé sur le Chemin de l'Arquebuse du 11 au 14 avril 2016.

ARTICLE 2^{ème} La Société TETRA Média Fiction 101 Avenue Victor Hugo 92100 BOULOGNE BILLANCOURT sera chargée de la mise en place de la signalisation et affichage du présent arrêté 48 heures avant.

ARTICLE 3^{ème} : En application du Règlement de la Voirie Communale et de l'Occupation du Domaine Public de la Ville de Crécy-la-Chapelle, le permissionnaire sera tenu de s'acquitter d'une somme forfaitaire fixée par arrêté soit :

TOURNAGE DE FILMS (tarifs par jour d'occupation*)	
Cuisine, barnum, cantine. Tarif au m ²	2,60 € m ² /jour
Journée de tournage	150 €/jour
Véhicules techniques sur stationnement. Tarif au ml	2 € ml/jour
Véhicules techniques "Promenades". Tarif au ml	1,50 € ml/jour

Le règlement se fera à la Trésorerie Principale de Magny-le-Hongre, dès réception du titre ou par envoi en Mairie.

ARTICLE 4^{ème} Le recours pour excès de pouvoir à l'encontre du présent arrêté peut être exercé devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

ARTICLE 5^{ème} Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- La gendarmerie de Crécy la Chapelle
- Le Centre de Secours
- Le service de police municipale
- Les services techniques
- Les riverains
- Société TETRA MEDIA FICTION

Pour extrait conforme en mairie le 5 avril 2016

Acte rendu exécutoire le **06 MARS 2016**

Affichage le **06 MARS 2016**

Bernard CAROUGE,
Le Maire

